

## Session 10

**Michel Jarraud**  
**Organisation Météorologique Mondiale**

Entre septembre 2013 et avril 2014, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé conjointement par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a publié les trois parties de son cinquième Rapport d'évaluation. Les conclusions de ce rapport, qui reposent sur des preuves multiples et concordent avec les rapports de l'OMM, sont sans équivoque: la température de l'atmosphère et des océans continue d'augmenter, les calottes glaciaires et les glaciers reculent inexorablement, le niveau moyen de la mer à l'échelle de la planète s'élève et l'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie.

Les conséquences du changement climatique anthropique sur notre planète sont elles aussi avérées. La vie des espèces terrestres et marines s'en trouve transformée. Les systèmes hydrologiques sont bouleversés, d'où une altération des ressources en eau et de leur qualité. Les récoltes et la production alimentaire s'en ressentent, ce qui conduit souvent à une hausse du prix des céréales et des denrées alimentaires. Les vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses font de plus en plus de victimes. On peut s'attendre à ce que le climat ait un impact négatif croissant sur la santé humaine.

Atténuer le changement climatique et s'y adapter sont des enjeux majeurs, qui accompagneront l'humanité pendant les décennies à venir. En effet, les concentrations de CO<sub>2</sub> et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère continuent d'augmenter. Comme les scénarios du GIEC le démontrent, notre dépendance actuelle à l'égard des combustibles fossiles et nos modes de production et de consommation entraîneront inexorablement un réchauffement de la planète, sauf à changer profondément de paradigme. Nous pouvons encore limiter le réchauffement global à moins de 2°C, mais pour cela, une réduction considérable et rapide des émissions de gaz à effet de serre s'impose.

La vulnérabilité et l'exposition aux événements climatiques extrêmes est aussi un facteur important de risques pour tous les secteurs économiques et les infrastructures, et les pertes induites considérables. Une meilleure compréhension des événements extrêmes, dont la fréquence et l'intensité sont en train de changer, permettra d'améliorer la gestion des risques climatiques. Il faut développer la construction d'infrastructures adéquates, l'établissement de systèmes d'alerte précoce multirisque et renforcer la capacité de tous les acteurs à agir de manière informée, en privilégiant la prévention.

Une meilleure interaction entre les fournisseurs de services, les utilisateurs et les experts doit permettre d'identifier les axes prioritaires de recherche pour développer les services attendus des divers secteurs socio-économiques, et notamment des plus sensibles aux aléas climatiques. Il faut introduire la gestion des risques climatiques dans les décisions, rendre l'information climatique plus accessible et étoffer le dialogue entre les utilisateurs et les producteurs de cette information. L'OMM est consciente des difficultés que peuvent avoir les acteurs économiques à utiliser des informations forcément de nature probabiliste quand il s'agit de moyen et long terme et en tirer tous les avantages, mais réalise aussi la difficulté à bien cerner les besoins et les demandes potentielles. L'utilité de l'information climatique est fréquemment sous-estimée, souvent parce que mal communiquée.

Nous devons convaincre, et en priorité les gouvernements et les décideurs de haut niveau, de l'importance d'investir dans les infrastructures techniques et de recherche qui peuvent fournir l'information nécessaire à une mise en œuvre optimale des politiques de développement durable. Nous devons veiller à définir une politique d'échange de données qui favorise ces investissements, tout en facilitant leur usage tant dans la sphère publique que privée. Pour cela, l'OMM travaille avec ses membres à étendre aux domaines de la prévision mensuelle, saisonnière, voire interannuelle la politique établie il y a près de 20 ans pour permettre à chaque pays d'avoir accès aux informations nécessaires pour réaliser des prévisions fiables des dangers d'origine météorologiques et hydrologiques. Nous connaissons déjà, même si cette connaissance est encore trop partielle, les bénéfices qui peuvent en résulter pour les populations comme pour les économies. Je pense ici en particulier à la prévision du phénomène El Nino dont les conséquences au plan mondial peuvent être particulièrement importantes.

Le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), lancé par les participants à la troisième Conférence mondiale sur le climat (Genève, 2009) vise justement à faciliter et renforcer la production et la diffusion de l'information sur le climat pour initialement quatre domaines prioritaires : (a) la réduction des risques de catastrophes ; (b) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; (c) la santé ; et (d) la gestion des ressources en eau. L'adaptation au changement climatique doit reposer sur la meilleure information scientifique disponible. Une telle initiative requiert un effort majeur de collaboration et coordination entre les services météorologiques et hydrologiques nationaux et les divers acteurs régionaux, nationaux et locaux en charge de ces secteurs, ainsi qu'au niveau international entre les agences partenaires des Nations Unies — OMM et, en particulier, ISDR, FAO, PAM, OMS, PNUD, Banque mondiale, UNESCO mais aussi partenaires non gouvernementaux (IFRC, IUCN).

L'objectif est de développer des services climatologiques améliorés au niveau mondial dans tous les secteurs sensibles au climat. Aussi, je ne peux qu'adhérer au thème général de cette session : « Climat, il est urgent d'investir », et vous redire que l'OMM est au service de tous ses membres pour que ce cadre mondial soutienne le développement durable que tous les pays ont appelé de leurs vœux, notamment par la déclaration finale de la Conférence de Rio+20, et qui sera conforté par les prochaines conférences internationales : sur les petits pays insulaires en développement, sur la poursuite du programme d'action de Hyogo pour la réduction des risques de catastrophes, les assemblées générales des Nations Unies qui devraient adopter un agenda de développement pour la période post-2015, et bien sûr les Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, dont la France hébergera la 21e session en décembre 2015 à Paris.